



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE SEIGNEURIE DES-MILLE-ÎLES
ÉCOLE SAINTE-SCHOLASTIQUE**

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Scholastique
Tenue le 22 janvier à 18 h 45

x	Mme Jacinthe Couvrette, membre parent
x	M. Mickaël Biron, membre parent
x	M. Maxime Béland, membre parent
x	Mme Valérie Haddad
x	Mme Anabela Menezes, direction
x	Mme Amélie Huot, représentante du personnel enseignant
x	Mme Dominique Gaudreau, représentante du personnel enseignant
x	Mme Annie Maltais, représentante du personnel de soutien
x	Mme Jinny Dupras, représentante du personnel de soutien
	1. Ouverture de l'assemblée
	Il est 18 h 46
	2. Parole au public
	Aucun public
CE-24-25/18	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 janvier 2025
	Il est proposé par Mme Dominique Gaudreau d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté. Adopté à l'unanimité
CE-24-25/19	4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 11 décembre 2024 (art.69)
	Il est proposé par Dominique Gaudreau d'adopter le procès-verbal, avec la correction de l'année scolaire au point 7. Adopté à l'unanimité

	5.	Démission membre parent et remplacement
		- Mme Menezes indique aux membres que Mme Nathalie Martin a donné sa démission pour des raisons personnelles. C'est Mme Valérie Haddad qui la remplacera. Mme Menezes lui souhaite la bienvenue. - Mme Haddad reprendra le poste pour la durée non écoulée du mandat de Mme Martin, soit pour deux ans.
	6.	Informations
		a) Président : M. Biron souhaite une bonne année aux membres. M. Biron mentionne son désir de revivre un déjeuner communautaire pour Noël dans le gymnase. Discussion à ce sujet. - Le président souhaite la bienvenue à Mme Haddad. b) Mot du représentant au comité de parents : - Mme Martin était la représentante. Dû à sa démission, nous n'avons pas plus de représentant. c) Mot de la direction et du personnel de l'école : - Bons coups ✓ Pièce de théâtre sur l'anxiété. ✓ Belle semaine thématique en décembre. ✓ Course aux rennes, gros coup de cœur (à reconduire). ✓ Chasse aux lutins (à reconduire). ✓ Mauvais coups des lutins. ✓ Thermomètre coopératif pour chocolat chaud et autres surprises. ✓ Tutorat, aide pédagogique. ✓ Beau retour du congé des fêtes. ✓ Retour de M. Patrick. ✓ Grand jeu. - Mme Menezes explique que nous avons eu plusieurs absents au sein du personnel, pour différentes raisons, mais qu'il y a une belle entraide de la part de l'équipe-école. C'est une des grandes forces à l'école. - Absence de Mme Mylène Côté, elle est remplacée par Mme Florence et Mme France. - Changement d'enseignant en 6^e année. Mme Lucie Martin sera l'enseignante de la partie linguistique.

	7.	Présentation du budget révisé
		• Chaque membre prend connaissance du budget révisé • Discussion à ce sujet
	8.	Suivi fonds spéciaux
		▪ Il n'y a eu aucune dépense depuis le dernier C.É. ▪ Discussion au sujet des campagnes de financement.
	9.	Suivi sondage élève
		▪ Mme Menezes présente la proposition du sondage à la suite des commentaires mentionnés lors du dernier C.É. ▪ Discussion au sujet des changements suggérés par les membres pour que le questionnaire soit plus facile à comprendre par les élèves.
	10.	Suivi service de garde
		▪ Ce point est reporté au prochain C.É.
	11.	Réviser les principes d'encadrement des coûts du matériel dans lequel l'élève écrit, dessin ou découpe (LIP, art.77.1)
		▪ Les membres prennent connaissance du document. ▪ Mme Menezes en fait la lecture. ▪ Discussion à ce sujet. ▪ Corrections à effectuer avant l'approbation.
	12.	Consultation sur les modalités de communication aux parents dans le cadre de la grille-matières
		▪ Comment communiquer ces informations aux parents. ▪ Discussion à ce sujet. ▪ Les membres optent pour communiquer les informations avec les documents remis en début d'année.
	13.	Approuver la programmation des activités éducatives
		▪ Mme Menezes indique que la sortie aux glissades se tiendra le 28 février. ▪ Explication du Festival de basketball. Un montant de 13,85 \$ par élèves a été demandé aux parents des élèves qui y participeront. Ces coûts ont été acceptés.

	14.	Activités parascolaires
		Mme Menezes demande aux membres s'ils acceptent qu'il y ait des cours de chant en parascolaire. Les membres sont en accord.
	15.	Définir les critères de sélection de la direction de l'école (LIP, article 79)
		Les membres prennent connaissance du document. Il est proposé par Mme Jinny Dupras, d'accepter le document avec la correction demandée.
	16.	Questions diverses
		Aucune question
	17.	Levée de l'assemblée
		M. Biron lève l'assemblée, il est 20 h 42.

Signature du substitut au président : _____
M. Mickaël Biron, président

Signature de la direction : _____
Mme Anabela Menezes